

## CHAPITRE VI

*Marc Laurendeau  
Les Québécois violents  
Montréal, 1990*

# Examen et évaluation des faits

### Délimitation du corpus

Lorsque vient le temps d'arrêter son choix sur les actes qu'on doit classer comme gestes essentiellement violents, on se heurte à une difficulté inhérente à l'utilisation des méthodes quantitatives : comment dresser la liste complète et absolument rigoureuse des actes de violence politique ? Celle qu'a tenté de dresser Gérard Pelletier<sup>1</sup> montre à quel point ce choix peut trahir une option idéologique particulière : M. Pelletier vise, en fait, à démontrer, par cette compilation, la réalité d'une escalade terroriste et, par conséquent, le bien-fondé du recours du Cabinet aux mesures de guerre. Son tableau inclut alors — indûment — des actes de nature criminelle, certes, mais qui n'ont rien à voir, néanmoins, avec la violence proprement politique ; de plus, son relevé exclut souvent certains éléments de provocation qui ont toute leur importance dans l'enchaînement des faits. Le docteur Gustave Morf<sup>2</sup> est également victime de son désir de stigmatiser les terroristes en les traitant comme des malades mentaux ; il ne peut alors s'empêcher d'accorder trop d'importance à certains événements et d'en taire d'autres. Il cède en outre à la démagogie et à la facilité quand il invoque toute l'horreur que provoque l'atteinte à la vie ou à la propriété.

Des renseignements cueillis dans les textes d'analystes qui ont essayé de brosser le tableau le plus complet possible de la violence politique de la décennie 1962-1972 — soit, entre autres, G. Pelletier, G. Morf, J. Lacoursière, L. Riel, C. Savoie<sup>3</sup> et J.-C. Trait<sup>4</sup> — nous ont permis de dresser la liste (voir Appendice I) des dates et des faits les plus significatifs de cette période, en nous limitant cependant à ceux qui ont été corroborés par une autre source au moins, ce qui devait nous amener, donc, à exclure tout élément (date ou fait) non confirmé, ou contredit, par quelqu'un d'autre. En comparant ce relevé avec les chiffres présentés par un groupe d'étudiants de l'Université McGill dans une recherche quantitative (dirigée par le professeur Daniel Latouche<sup>5</sup>) sur la violence politique des années soixante, on constate une certaine concordance, dans l'ensemble, bien que nos chiffres ne coïncident pas dans le détail avec ceux qu'a obtenus le groupe de chercheurs.

Dans la première partie du livre, nous avons dit à quel point il était nécessaire de restreindre l'objet de notre étude ; ici encore, bien que l'on ne veuille pas s'en tenir à une définition trop restrictive, qui nous amènerait à écarter des phénomènes importants dans l'histoire du Québec, on doit se garder d'opter pour une définition de l'acte de violence politique qui engloberait toute la gamme des gestes énumérés dans le tableau I, depuis les situations les plus extrêmes (révolution, etc.) jusqu'aux cas de violence bénigne (sédition, violence verbale, etc.) — dont on aurait tort, dans un calcul systématique, d'exagérer l'importance.

Il nous faut absolument exclure tout ce qui n'est pas compris dans la définition de la violence politique telle que nous l'élaborions dans la première partie de cet ouvrage. Comme nous l'avons déjà dit, nous limiterons à la violence à *mobile politique, manifeste et illégale*, à caractère *instrumental*, et qui est le fait des *minorités*.

La définition pragmatique et opérationnelle de la violence politique<sup>6</sup> qu'ont utilisée les chercheurs de



Un matraquage vigoureux au cours de la grève à *La Presse* en automne 1971.

McGill se situe dans le même esprit que la nôtre ; elle a, en plus, l'avantage d'éliminer, pour l'analyse des données, la quantification d'événements de violence bénigne. Dans leur étude, sont donc considérés comme incidents de violence politique les *événements à conséquences physiques dans lesquels la motivation politique était prédominante et qui sont considérés illégaux selon la loi du pays où ils sont survenus*. Ces critères nous forcent donc à mettre à l'écart le discours subversif ou le livre séditieux, car ils n'entraînent pas directement de conséquences physiques ; la destruction d'un monument ou la tentative de faire exploser une bombe seront cependant retenues.

Les manifestations : des actes de violence ?

La violence qui n'est pas organisée autour d'un projet, celle, par exemple, des manifestations qui dégénèrent en émeute, n'entre pas directement dans le corpus

Les actions illégales de la Gendarmerie royale et certains policiers de la communauté urbaine de Montréal ne figurent pas dans ce tableau, car elles ne sont pas connues au moment de la rédaction finale de cet ouvrage.

de notre étude. Dans le cas des manifestations, on ne tiendra compte que de celles qui ont eu lieu malgré la défense de l'autorité politique ou judiciaire et de celles qui ont suscité des incidents de violence collective ou particulière. Notons que les données du groupe de recherche ne dépassent pas 1970 ; il nous faut pourtant bien garder à l'esprit aussi la grève de *La Presse*, à l'automne 1971, qui donna lieu à un matraquage assez vigoureux et entraîna la mort d'une manifestante (Michelle Gauthier) ; puis celle du Front commun, en mai 1972, qui s'est terminée par l'emprisonnement des trois chefs syndicaux, Marcel Pépin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau. Notons que l'action terroriste du FLQ s'est interrompue à l'automne 1971. Le groupe de chercheurs de McGill a adopté comme règle de noter à titre d'incident unique toutes les actions ayant eu lieu au même endroit et effectuées par le même groupe d'individus ; ainsi, trois attaques successives contre des casernes militaires différentes constituent trois incidents, alors que des manifestations au même lieu ou par les mêmes personnes sont retenues comme un seul incident.

Il nous semble, certes, avisé de tenir compte des manifestations pour expliquer le contexte de certaines actions dont la violence était vraiment préméditée. Mais elles ne constituent pas, en elles-mêmes, des événements politiquement violents. Au cours de la décennie 1962-1972, le terrorisme, comme tel, a d'ailleurs fait beaucoup plus de victimes que les manifestations (voir le tableau II).

Contrairement à ce que peut laisser croire une opinion assez répandue, tous les groupes protestataires ne se comportent pas violemment à chaque manifestation. Les travaux de la commission Eisenhower<sup>7</sup> démontrent, au contraire, que, sur un grand nombre d'occasions où des groupes protestataires exercent leur droit de se réunir pour exprimer leurs revendications, très peu d'entre elles dégèrent en violence. C'est un préjugé bien ancré dans l'esprit du public que *manifestation égale violence*.

De plus, dans les cas où une manifestation vire à

TABLEAU II  
Victimes de la violence politique  
au Québec (1962-1972)

**Morts causées par le FLQ**

- Wilfrid O'Neil,  
65 ans, gardien de nuit (avril 1963).
- Leslie MacWilliams,  
56 ans, gérant et armurier (août 1964).
- Alfred Pinish,  
37 ans, employé et armurier (août 1964).
- Thérèse Morin,  
64 ans, employée de La Grenade (mai 1966).
- Jean Corbo,  
16 ans, étudiant (juillet 1966).
- Jeanne d'Arc Saint-Germain,  
50 ans, fonctionnaire fédérale (juin 1970).
- Pierre Laporte,  
49 ans, ministre (octobre 1970).

**Morts survenues  
au cours de manifestations**

- Caporal Dumas,  
Sûreté provinciale (octobre 1969).
- Michèle Gauthier,  
ménagère (novembre 1971).

l'émeute, il faut bien savoir que l'autorité publique agit souvent comme agent provocateur, de façon à pouvoir mieux écraser par la suite une protestation qui aura pris toutes les allures d'une violence délibérée. Les travaux américains<sup>8</sup> révèlent amplement le rôle provocateur de la police. Le refus injustifié d'octroyer un permis de manifester (comme ce fut le cas lors des émeutes de Chicago pendant un congrès démocrate) ou encore la présence —

camouflée — d'agents provocateurs dans une foule ne sont que quelques exemples des nombreux moyens que peuvent utiliser les pouvoirs publics pour provoquer des manifestations.

Dans l'histoire de la violence politique au Québec, il est difficile de prouver que diverses formes de provocation ont pu être exercées pour servir une politique de répression. Jusqu'à preuve du contraire, nous croyons qu'elles comportaient surtout une grande part d'inconscience. Il reste que certaines révélations qui ont suivi la Crise d'octobre demeurent troublantes. Que faisait, par exemple, le caporal Dumas (policier provincial) en tenue civile au milieu des manifestants, lors de l'émeute qui eut lieu devant le garage de la Murray Hill, en 1969 ? On ne l'a jamais su...

Toute la genèse du terrorisme québécois se situe dans le prolongement de provocations évidentes. Si nous hésitons à considérer d'emblée comme des phénomènes de violence politique toutes les manifestations qui ont tourné à la violence, c'est, d'abord, parce que l'élément de provocation relève davantage de la violence du pouvoir, de la répression ; de plus, les manifestations violentes, les grèves surtout, ont souvent un but plus social que politique (hausses de salaires, meilleures conditions de travail, avantages à court terme). Enfin, la violence qui éclate lors des manifestations a souvent un caractère improvisé, accidentel et même imprévu : aucun projet précis ne lui donne un sens fondamental.

Ces réserves étant faites, même si les manifestations ne constituent pas l'objet direct de cet ouvrage, nous les mentionnerons à l'occasion, ne serait-ce que pour situer dans leur contexte d'origine certaines provocations qui ont amené les terroristes à agir, aussi pour mettre en lumière la stratégie felquiste (qui, sous le leadership idéologique de Vallières et Gagnon, a fini par intégrer le terrorisme à l'action ouvrière) ou encore pour faire ressortir certains liens entre les événements. Nous croyons, par exemple, qu'il existe une connexion étroite entre la violence politique organisée autour d'un projet

et la violence apparemment incontrôlable qui surgit au cours des manifestations ; certains accusés, que les annales judiciaires identifient comme des terroristes, ont souvent, en même temps que leur action clandestine, poursuivi parallèlement des activités à caractère politique ou social au sein de mouvements légaux ou participé à une agitation « quasi légale » lors de manifestations.

Ainsi, plusieurs des premiers felquistes furent militants du RIN. De même, Michelle Duclos, qui sera accusée, en même temps que trois Noirs, de complot pour détruire des monuments publics américains, avait travaillé au secrétariat de ce parti. Dans le domaine de l'activité « quasi légale », Rhéal Mathieu, qui sera plus tard accusé d'homicide involontaire en rapport avec la mort de l'adolescent Jean Corbo (un étudiant) et celle de Thérèse Morin (une employée de la fabrique La Grenade), et dont le FLQ demandera en 1970 la libération, avait déjà été arrêté en 1965, au cours d'une manifestation indépendantiste, pour avoir brûlé l'unifolié et pour voies de fait à l'égard d'un policier<sup>9</sup>. En 1965, également, Pierre Vallières devait être accusé d'avoir troublé la paix au cours d'une manifestation devant La Grenade ; deux ans plus tard, on lui imputerait aussi le meurtre de Thérèse Morin<sup>10</sup>. • Une manifestation subséquente, en février 1968, devant l'usine Seven-Up, à Ville Mont-Royal, donna lieu à l'arrestation de Pierre-Paul Geoffroy, qui terrorisa la métropole au cours de l'année suivante par une série d'explosions et de superbombes.

En juin 1968, le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau, dont les positions antinationalistes étaient connues — et qui avait affiché son mépris pour la langue des Québécois, la qualifiant de « lousy French » —, assistait au défilé de la Saint-Jean-Baptiste : une manifestation surgit et se transforma bientôt en émeute. On arrêta à ce moment-là Paul Rose et Jacques Lanctôt, qui allaient ensuite être reliés directement à la crise d'octobre 1970. En 1969, Jacques Cossette-Trudel, beau-frère de Lanctôt, s'affirmait comme un des meneurs de la contestation étudiante au cégep de Maisonneuve. Au



Marc Carboneau et Jacques Lanctôt manifestant pour le Mouvement de libération du taxi.

• Yves Langlois, alias Pierre Séguin, de la future cellule Libération, qu'on verra en 1970 s'exiler à Cuba, fut arrêté en 1966 au cours d'une manifestation. (cf. Jacques Lacoursière, *op. cit.*, p. 23.) Mario Bachand participera à la grève des employés de Seven-Up en 1968 et sera un des principaux organisateurs de la manifestation McGill français en 1969.



Un incident violent lors de la grève de Seven-Up, en 1968. *Canapresse.*

cours de la même année, ce dernier ainsi que Marc Carbonneau (qui feront partie de la cellule felquiste Libération) participaient, en tant que membres du Mouvement de libération du taxi, à des manifestations très violentes contre la Murray Hill.

Signalons aussi qu'au printemps 1970, Francis Simard travailla bénévolement, durant un mois, dans le comté de Taillon, pour le candidat péquiste Serge Mongeau, à dépister les truands qui essayaient de contrôler le parti de l'intérieur. Quand son candidat fut défait aux mains du péquiste officiel, aidé de sa bande de travailleurs d'élections peu scrupuleux, Simard se mit en colère contre les institutions démocratiques — si faciles à falsifier. Il déclara, le soir de l'élection : « Je sais maintenant ce que j'ai à faire<sup>11</sup>. » Au cours de l'été suivant, Paul et Jacques Rose, Francis Simard et Bernard Lortie (de la future cellule Chénier) participaient à la lutte de la Maison du pêcheur contre le maire de Percé, qui voulait expulser de la ville tous les hippies qui se réunissaient dans la boîte à chanson. Il aurait été facile pour le ministère de la Justice de fermer carrément cet endroit ; mais, d'un autre point de vue, le lieu ne facilitait-il pas le travail des agents doubles et des indicateurs ?...

Cette énumération montre la relation directe qu'on peut établir entre le terrorisme et l'activité légale ou « quasi légale » de ceux qui veulent changer la société. Cette connexion devait servir grandement les forces de répression, particulièrement au cours de l'enquête policière.▲

▲ On croit, par exemple, que le Comité ouvrier de Saint-Henri était infiltré à la base.

## Évaluation de la situation

### Un phénomène urbain

À la lumière de toutes les données que nous avons recueillies (voir Appendice I), la violence apparaît d'abord comme un phénomène essentiellement urbain, et plus spécifiquement montréalais. Sur 174 incidents relevés, 131 eurent lieu à Montréal, et 43 ailleurs au Québec ; la violence politique est donc à 75 pour 100 montréalaise. Le fait qu'un haut pourcentage de violence soit apparu à l'extérieur de la métropole en 1963 et 1966 ne veut pas nécessairement dire qu'au début de la décennie la violence était distribuée différemment sur le plan géographique ; la plupart de ces incidents étaient, en réalité, des vols exécutés en province pour des raisons tactiques, entre autres pour soutenir les éventuelles opérations terroristes à Montréal.

Le terrorisme était évidemment susceptible de germer plus facilement à Montréal, où sont plus évidents les symboles du colonialisme économique et culturel. En province, la violence était d'ailleurs, en général, le fait de groupes montréalais et non de groupes locaux, qui y auraient eu recours pour résoudre quelque problème social ou économique. Les Québécois, tout au long de la décennie, ont toujours considéré la violence politique comme un phénomène montréalais, qui n'impliquait pas de façon immédiate le reste de la province. Ce n'est que pendant la Crise d'octobre, à cause d'une réaction exagérée et paranoïaque du gouvernement fédéral, qu'on fit la jonction entre Montréal et la province, au point de dire que la violence politique s'étendait à tout le Québec.

## Des graffiti au manifeste, du cocktail Molotov à la superbombe

On peut affirmer aussi que les moyens utilisés par les terroristes pour faire valoir leur cause ont changé au cours de la décennie étudiée. Lorsque les premières bombes éclatèrent au Québec, elles démontrèrent que le terrorisme y était possible, c'est-à-dire qu'il s'y trouvait assez de personnes sachant en fabriquer et en poser. Elles révélèrent, par ailleurs, une certaine incompétence de la police, qui n'arrivait pas alors à mettre fin rapidement à ces incidents. Le fait que l'Armée canadienne ait été la cible de 9 des 17 premiers incidents ne fit que confirmer l'image négative que s'en faisaient les Québécois francophones; quand, en 1964, une autre cellule felquistes réussit à voler des armes et de l'argent dans une caserne, l'Armée ne put qu'être l'objet d'une plus grande dérision encore — cette fois, de la part de toute la population. En fin de compte, ces incidents montrèrent assez clairement la vulnérabilité des systèmes politiques canadien et québécois face à ce genre d'attaque en même temps que l'efficacité des méthodes de propagande par l'action. On pourrait dire, en somme, que la violence s'est généralisée chez nous sous l'effet d'une démonstration.

On ne peut vraiment parler, cependant, d'escalade numérique, ni de progression géométrique. Si l'on fait exception d'une brève remontée en 1965, on note, au contraire, une désescalade dans le nombre d'incidents au cours de la période 1963-1968, le phénomène se renversant en 1968. Le faible taux des incidents de violence dénombrés en 1966 et 1967 s'explique en partie par le fait que les élections québécoises de 1966 ont mobilisé une énergie considérable alors qu'un parti indépendantiste (le RIN) était dans la course; il ne faut pas oublier non plus que l'Exposition universelle monopolisait alors l'attention de toute la population. La violence s'accéléra ensuite graduellement, pour atteindre son sommet en 1970, avec les enlèvements que l'on sait. La faible quan-

tité d'incidents enregistrés, par ailleurs, en 1970, est sans doute due aux élections d'avril, qui devaient accaparer l'intérêt général; à moins que les événements tragiques de l'automne n'aient éclipsé alors toute autre manifestation terroriste plus modérée qui avait pu se produire cette année-là.

Si les termes d'escalade ou de progression numérique paraissent inadéquats pour définir la situation, il faut quand même admettre la justesse de certaines constatations de Gérard Pelletier (malgré sa volonté — obsessionnelle — de justifier la politique de Trudeau), dont, entre autres, le perfectionnement des moyens auxquels les felquistes ont eu recours durant cette période. On est, en effet, passé graduellement des dérisoires cocktails Molotov, fabriqués à l'huile de chauffage (qui pouvaient s'enflammer mais ne pouvaient pas exploser<sup>12</sup>) aux bombes à la dynamite et enfin aux superbombes. Progressivement aussi le FLQ en est venu à utiliser des méthodes de propagande plus efficaces: des graffiti et des tracts on est passé au long manifeste, diffusé même à la télévision, voire à la provocation d'une véritable hystérie dans tous les médias. Les enlèvements et l'assassinat sélectif marquent certes une étape majeure dans la montée du terrorisme au Québec.

Sur le plan des techniques, les attentats à la bombe sont demeurés le moyen privilégié d'user de violence politique (48 pour 100 de tous les incidents). Les « vols de financement », qui ont accompagné les débuts du terrorisme de cette décennie, se mirent à diminuer dès 1966, peut-être à cause du fait que les fonds et le matériel des cellules terroristes étaient, à ce moment-là, relativement suffisants. (Le cas Gagné, en 1970, constitue, à cet égard, un phénomène isolé.) Le vandalisme, la destruction de monuments historiques et le sabotage ferroviaire ont aussi disparu complètement après 1967 au profit d'autres techniques.▲

▲ En 1967, on macula de peinture certains monuments et on assista à l'« Opération plaques », qui visait à maquiller les plaques d'immatriculation qui évoquaient la Confédération.



### Évolution de la stratégie terroriste

À partir des données historiques fournies par J. Lacoursière, C. Savoie, G. Morf, G. Pelletier et L. Riel<sup>13</sup>, nous avons rassemblé dans le tableau des pages 106 et 107, les éléments les plus caractéristiques des tendances de chacune des vagues terroristes ainsi que de leurs stratégies. En faisant ressortir leur évolution, nous espérons dissiper le mythe d'une continuité parfaite au sein du FLQ.

Précisons que chaque cellule terroriste était assez autonome par rapport à celle qui la précédait et espérait mieux accomplir le travail déjà entrepris par l'autre. Chacune d'elles avait ses propres tendances et ses impulsions particulières. L'on découvre ainsi que le FLQ a eu comme symboles de ralliement (à partir du premier dessin de Raymond Villeneuve en 1963) plusieurs drapeaux différents, au gré des cellules qui ont traversé le mouvement. Dans le même sens, la transmission du procédé de fabrication des bombes est attribuable moins à une certaine continuité dans le mouvement, ou à un expert précis qui aurait fourni ses services pendant toute la décennie, qu'à l'initiative de chaque cellule, qui avait ses propres « bricoleurs » et pouvait trouver dans son environnement culturel et dans la littérature subversive (*La Cognée*) une école technique qui était appropriée à ses besoins.

### L'engrenage de l'intolérance

Les manifestations, qui ne constituent pourtant que 30 pour 100 de tous les incidents de violence, semblent cependant être souvent l'élément déclencheur de la violence. Des cas précis, comme la manifestation Gordon et la grève de La Grenade, révèlent une relation de cause à effet entre la répression d'une manifestation et le terrorisme. Les chercheurs de McGill n'ont pas su dessiner cependant le mécanisme de cet engrenage, selon lequel chaque manifestation réprimée suscitait un acte terro-

riste, à la suite de quoi les procès des felquistes provoquaient d'autres manifestations, celles-ci entraînant, à leur tour, une nouvelle répression, ce qui suscitait alors l'émergence d'un nouveau réseau terroriste, etc. Parfois se dessinent même certains cycles de violence, mais, comme ils sont souvent interrompus, on ne peut parler de leur sujet de spirale ou d'escalade. Peut-être les différentes formes de terrorisme s'imbriquent-elles au point de se communiquer leur dynamisme ? Seul un nombre limité de cas nous permettent pour l'instant d'en faire la démonstration.

Contrairement aux chercheurs de McGill, nous accordons une certaine importance aux cas de brève escalade. Ainsi, l'arrestation du premier réseau felquiste, à l'été 1963, en amena un second à mieux s'organiser militairement : on procéda alors à des vols d'armes. En 1964, après que Jean Lesage eut annoncé la visite de la Reine à l'automne, le FLQ, dans un communiqué envoyé aux journaux et publié dans *La Cognée*<sup>14</sup>, désapprouva tout attentat qui eût pu éventuellement être commis contre Sa Majesté, communiqué qui ne fut cependant jamais publié. Le premier ministre Lesage et son ministre de la Justice, Claude Wagner, mirent plutôt sur pied un dispositif policier puissant, en prétextant le danger que représentaient les felquistes nouvellement armés. On connaît la suite... Avec le Samedi de la matraque, journée de brutale répression face à des foules désarmées, s'acheva la rupture entre un grand nombre d'indépendantistes et le projet de révolution tranquille du gouvernement Lesage<sup>15</sup>.

Retraçons une autre chaîne d'événements : celle de la manifestation Gordon, à laquelle nous faisons allusion précédemment. En novembre 1962, M. Donald Gordon, président du Canadien National, déclare que, dans les chemins de fer nationaux, les 28 postes supérieurs de l'entreprise sont tous occupés par des anglophones, du fait qu'on n'a pu trouver de francophones assez compétents pour combler ces postes ; cette déclaration va engendrer plusieurs manifestations. Au cours de l'une

TABLEAU III

## Évolution stratégique du terrorisme québécois

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Prélude</b><br>octobre 1962-<br>mars 1963   | Réseau de résistance<br>pour la libération<br>du Québec | { Barbouillage d'affiches<br>anglaises et graffiti  |
| <b>Phase I</b><br><b>Révolte<br/>anglophobe</b><br>mars 1963-<br>juin 1963   | FLQ   | { Attentats contre les symboles<br>anglo-saxons du colonialisme:<br>graffiti, cocktails Molotov<br>(manèges militaires), bombe<br>(mont Royal), communiqués,<br>manifeste |
| <i>Phase de transition<br/>(très brève); on<br/>suggère l'attentisme,<br/>l'organisation mili-<br/>taire, la constitution<br/>d'un équipement de<br/>combat.</i> | RQL (Rassemblement<br>pour un Québec libre)             | { Alerte à la bombe   |
|  | ARQ (Armée répu-<br>blicaine du Québec)                 | { Bombe (fausse alerte sur<br>le pont Victoria)   |
| <b>Phase II</b><br><b>Organisation<br/>militaire</b><br>septembre 1963-<br>mai 1965  | MRQ (Mouvement<br>révolutionnaire<br>du Québec)         | { Attaque de casernes et<br>d'arsenals (vols d'armes<br>et d'argent)  |
|  | ALQ (Armée de libé-<br>ration du Québec)                | { Vol de dynamite<br>Communiqués  |
|  | ARQ (Armée répu-<br>blicaine du Québec)                 | { Vols d'armes (dont International<br>Firearms)<br>Camp d'entraînement militaire<br>pour commandos terroristes  |
| <b>Interlude<br/>ferroviaire</b><br>juin-août 1965   | FLQ   | { Sabotage de trains et<br>de voies ferrées   |

TABLEAU III  
(suite)

|   |                                    |   |
|---|------------------------------------|---|
| <b>Phase III</b><br><b>Défense des<br/>travailleurs</b><br>(Vallières-Gagnon)<br>octobre 1965-<br>décembre 1967 | FLQ                                | { Entreposage d'armes et de<br>munitions<br>Camps de formation de terroristes<br>Vols et hold-up<br>Kidnapping<br>Bombes (manufacturées:<br>La Grenade et Dominion Textile) |
| <b>Phase IV</b><br><b>Pas de paroles,<br/>des actes!</b><br>(Geoffroy)  | FLQ (août 1968-<br>février 1969)   | { Vols de munitions<br>Bombes et superbombes (dont<br>une à la Bourse)<br>Attentats en série  |
|   | FLQ (mars 1969-<br>septembre 1970) | { Nombreuses explosions<br>de bombes<br>Superbombes<br>Complots d'enlèvement  |
| <b>Phase V</b><br><b>Appui aux<br/>travailleurs<br/>et guérilla<br/>urbaine</b><br>octobre 1970                 | FLQ                                | { Enlèvements<br>Utilisation des médias<br>Crise de terreur<br>Attention mondiale   |
| <b>Phase VI</b><br><b>Tentatives de<br/>réorganisation</b><br>septembre 1971                                    | FLQ                                | { Vols de «financement»   |



d'elles, la police de Montréal lance ses chevaux dans la mêlée, et la voiture du poste de radio CKGM fonce dans la foule. Rien d'étonnant à ce que le début du terrorisme québécois de la décennie que nous étudions (il n'y en avait pas eu depuis 1917), s'annonce avec une bombe déposée à la station anglaise CKGM, le 23 février 1963, par l'aile radicale du Réseau de résistance ! Cela donne la spirale suivante : déclaration de Gordon ⇒ manifestation ⇒ voiture de CKGM dans la foule ⇒ bombe à CKGM ⇒ FLQ : bombes ⇒ arrestations et procès ⇒ vols d'armes ⇒ Samedi de la matraque ⇒ révolte généralisée.

Chose certaine, plus les individus politisés découvrent que le processus électoral est dans une impasse et qu'ils manifestent publiquement leurs convictions, plus ce droit est réprimé sauvagement ; plus forte sera alors — en réaction — leur tendance à recourir à la violence. Nous nous demanderons plus loin si la vie politique du Québec a favorisé cet accroissement.

#### Une virulence croissante

Les chercheurs de McGill ont classifié tous les incidents selon quatre catégories : les bombes qui n'avaient pas explosé (catégorie « nil »), les petites bombes et les vols inférieurs à 3 000 \$ (« basse intensité »), les vols supérieurs à 3 000 \$ et les manifestations avec des altercations mais ne tournant pas à l'émeute (« intensité moyenne »), et finalement les incidents d'une « haute intensité », tels les enlèvements, les grosses bombes, les émeutes et les vols de plus de 10 000 \$. Selon cette classification, l'année 1967, pourtant très calme, marque néanmoins un essor de la force de la violence exprimée. Le seul incident relevé en 1967 est un vol important, incident d'intensité moyenne ; en 1968, les incidents moyennement ou fortement violents représentent 29 pour 100 de l'ensemble, en comparaison avec 37 pour 100 pour l'année 1970.

Les chiffres de Gérard Pelletier confirment ces compilations<sup>16</sup>. En effet, de 1963 à 1967, le FLQ a posé

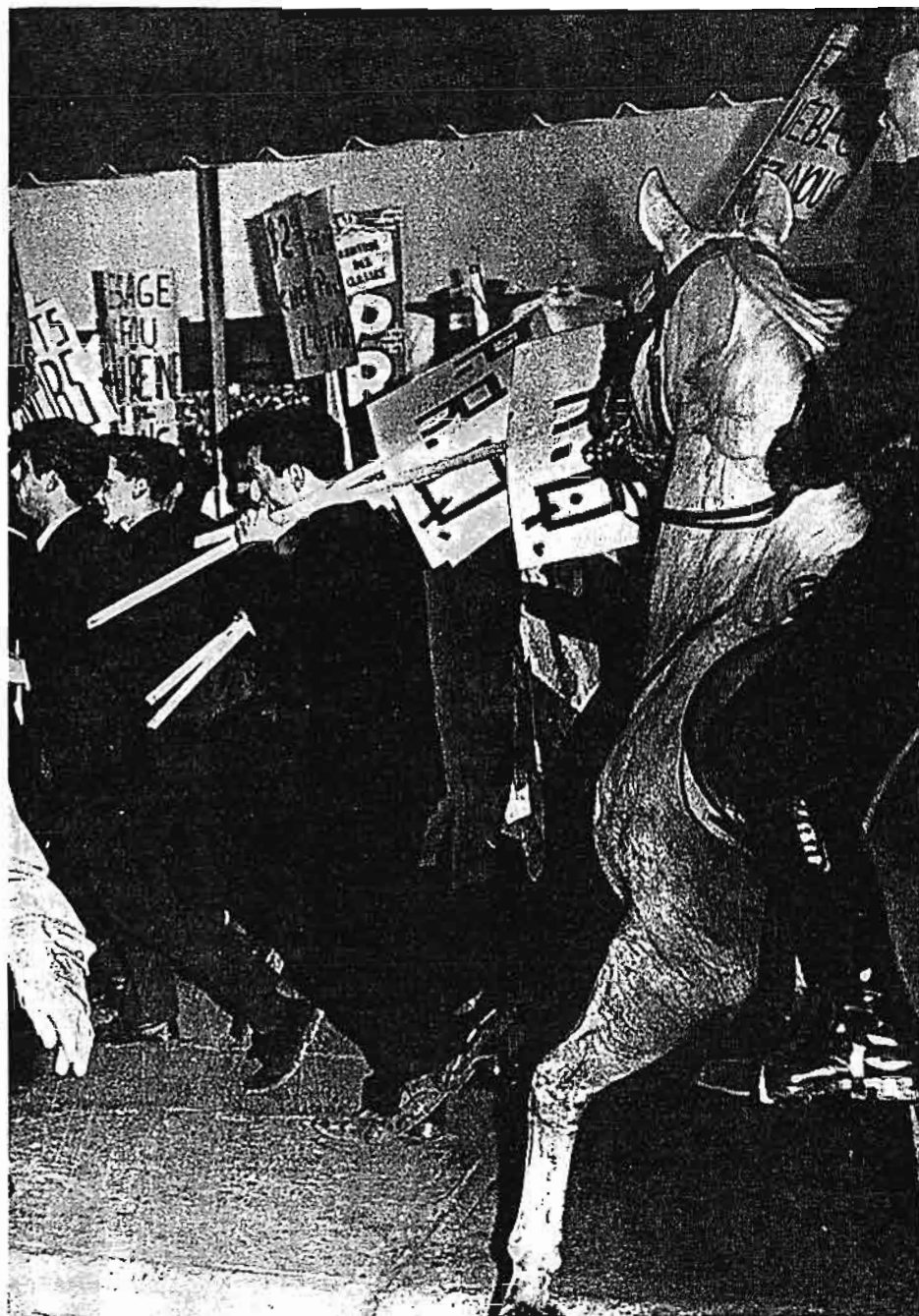


Photo de la page suivante : une manifestation du Parti républicain du Québec, en 1963.

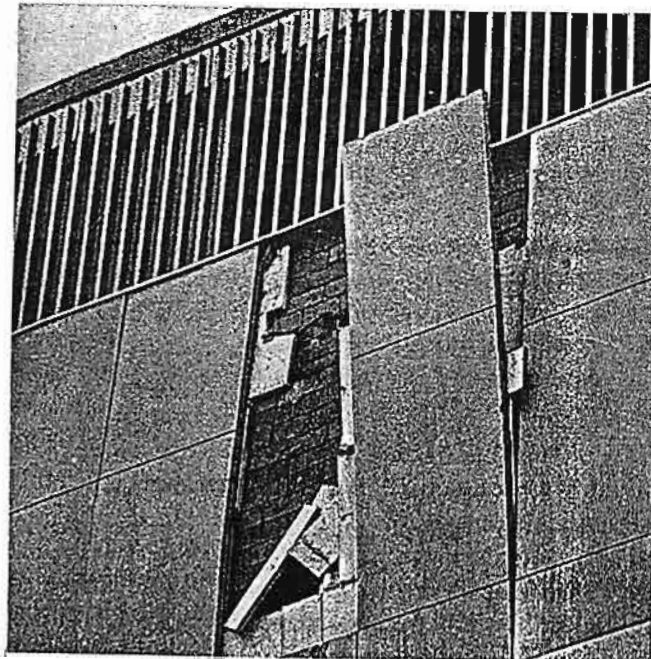
environ 35 bombes, dont la plupart étaient de faible puissance. De 1968 à 1970, en deux ans, donc, le FLQ a posé environ 60 bombes, dont la majorité étaient de forte puissance ; cette période a aussi vu apparaître les superbombes. Ajoutons également que, de 1963 à 1967, une bombe sur deux a pu être désamorcée à temps, généralement à la suite d'un appel téléphonique du FLQ qui, apparemment, se contentait de l'effet publicitaire obtenu par l'effrayante découverte. De 1968 à 1970, par contre, une bombe sur quatre seulement a pu être désamorcée à temps.

#### De nouvelles cibles

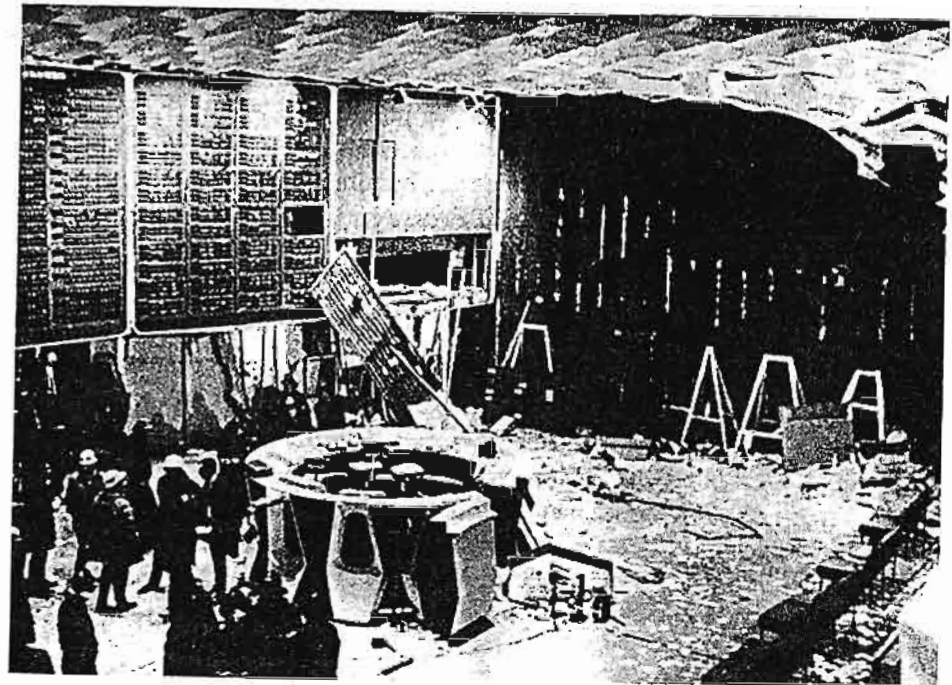
L'examen des faits montre aussi une évolution dans le choix des cibles visées. Avant 1967, on s'attaquait surtout aux mass media de même qu'aux symboles politiques de la propriété publique (statues, édifices fédéraux, etc.), soit tout ce qui représentait la monarchie, le colonialisme anglo-saxon. Après 1967, sans doute sous l'impulsion du leadership idéologique de Vallières, on visa des cibles de l'entreprise privée plutôt que celles du pouvoir et on se tourna vers les luttes sociales, en intervenant dans des grèves ouvrières. Le rapt du diplomate Cross marque, pour sa part, un passage du plan national à un plan international.

#### Multiplication des cellules terroristes

Un autre phénomène apparaît aisément à l'analyse. Avant 1966, la violence politique était presque l'apanage exclusif de l'action clandestine du FLQ ou des manifestations du RIN. Après cette année-là, d'autres groupes feront usage de violence dans leurs manifestations, notamment le Front de libération populaire, le Front de libération du taxi et la Ligue pour l'intégration scolaire. La radicalisation des grands syndicats, au cours des années 1971 et 1972, amènera ensuite plusieurs de leurs membres à participer à des démonstrations de violence.



La superbombe posée à la Bourse de Montréal en 1969.



### Une violence excessive ?

Lorsqu'on compte près de 176 incidents (assez sérieux) de violence politique au Québec au cours d'une décennie, on ne peut qualifier ce phénomène de marginal ou d'exceptionnel. Selon le point de vue qu'adoptent les analystes, ils affirment qu'il y a eu au cours de cette période soit *trop peu* de violence, si l'on considère que la société où cette violence survient est indéniablement colonisée sur les plans économique et politique, et menacée d'extinction culturelle, soit *beaucoup trop* si l'on tient compte du haut niveau de vie des Québécois, bien supérieur à celui de beaucoup d'Européens, et du contexte dans lequel ils vivent : la liberté d'expression et de conduite y est telle qu'on permet même à un parti politique qui réclame la sortie du Québec de la Confédération de bénéficier de temps d'antenne gratuit à la radio-télévision d'État et d'un financement public en vertu d'une loi du Parlement du Québec. C'est cette contradiction fondamentale qui rend difficilement applicable au Québec le type classique de la révolution violente selon l'idéologie marxiste.

Il reste que leur statut de « colonisés » — qu'on ne saurait nier — explique, pour une part du moins, certaines attitudes des Québécois. Le rapport de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, dont un résumé a été publié dans *La Presse* en 1968, apporte des données extrêmement révélatrices — datant de 1961 — à ce propos. En voici un extrait :

Au Québec, le salarié moyen gagne \$1 755 de moins que son confrère anglais. Seuls les Indiens et les Italiens sont plus défavorisés sur ce plan que les Canadiens français. À instruction égale, le Canadien français gagne moins que les autres. Après quelques années d'université, le Juif augmentera son revenu de \$4 171, le Britannique de \$4 007, l'Italien de \$3 695 et le Canadien français de \$3 290. Chez les cols bleus, on trouve beaucoup de Canadiens fran-

çais. 28,8% du total de la main-d'œuvre canadienne (masculine) sont artisans ou ouvriers. Chez les Canadiens français, cette moyenne s'élève à 31,4%<sup>17</sup>.

Pourtant, un journaliste français connu pour ses analyses sérieuses, Jean Daniel<sup>18</sup>, de passage ici en 1970, regarde nos quartiers pauvres et les trouve beaucoup moins minables que les bidonvilles français ; notre presse et notre radio jouissent d'une assez grande indépendance, à ses yeux, et la télévision canadienne lui paraît plus libre que la télévision française. Il remarque aussi que nos jeunes gens échappent aux schémas marcusiens. Il en conclut alors que ce qui nourrit la révolte, ce ne serait pas la pauvreté, mais l'humiliation.

Nous croyons dangereux de condamner la violence — alors qu'on la trouve justifiée à mille lieues d'ici —, sous prétexte que le Québec jouit d'un haut niveau de vie<sup>19</sup>. Cette attitude nie l'indiscutable misère de certains groupes sociaux au pays, si minoritaires soient-ils ●. Ensuite, elle a le tort de donner une vision tronquée et purement matérialiste de l'homme. Comme s'il suffisait que les hommes puissent consommer pour être heureux...

Le problème du peuple québécois, c'est précisément d'être juste assez colonisé pour oublier qu'il est exploité par le capitalisme (peu connaissent, avant 1968, les chiffres brutaux de la commission BB) et juste assez parasite et profiteur de la société capitaliste (cela saute aux yeux de tout Européen) pour ne pas s'apercevoir qu'il est colonisé. C'est ce cercle vicieux que le FLQ a essayé de briser en tentant de radicaliser la population.

● Selon M. A. Tremblay et G. Fortin, il y aurait au Québec un prolétariat « caractérisé par un très faible niveau de vie, une absence totale de sécurité en cas d'imprévu et l'impossibilité d'aspirer à un sort meilleur pour les générations futures » (*Les comportements économiques de la famille salariée au Québec*, Presses de l'Université Laval, 1964, p. 264). Il résulte aussi d'une enquête faite par le Conseil du travail de Montréal, en 1964, publiée dans *La Presse* (Montréal, le 10 décembre 1964), que 20 pour 100 de la population de la région de Montréal avait alors des revenus inférieurs au minimum vital.

## NOTES

1. Gérard Pelletier, *La Crise d'octobre*, op. cit., p. 225.
2. Gustave Morf, *Le terrorisme québécois*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1970.
3. On trouvera dans les notes précédentes les indications bibliographiques précises relatives aux ouvrages de ces auteurs.
4. Jean-Claude Trait, *FLQ 70 : offensive d'automne*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1970, p. 13. À notre avis, des inexactitudes se sont glissées dans ce relevé.
5. Daniel Latouche, *Violence in Quebec : Some Preliminary Morphological Findings*, communication présentée à la réunion du 15 février 1972 de la Peace Research Society (International) (Western Region Meeting), University of British Columbia, Vancouver.
6. *Ibid.*, p. 5.
7. Voir le *Troisième Symposium international de criminologie comparée*, op. cit., p. 46.
8. *Ibid.*, p. 68.
9. Jacques Lacoursière, *Alarme citoyens!*, op. cit., p. 64 et Jean-Claude Trait, op. cit., p. 98.
10. *Ibid.*, p. 53.
11. Jacques Ferron, *Le Canada français*, semaine du 26 septembre au 2 octobre 1972, p. 5.
12. Claude Savoie, *La véritable histoire du FLQ*, op. cit., p. 28.
13. Jacques Lacoursière, op. cit. ; Claude Savoie, *La véritable histoire du FLQ*, op. cit. ; Gustave Morf, op. cit. ; Gérard Pelletier, op. cit. ; Louise Riel, « Le terrorisme au Québec », *Socialisme 69*, n° 19, octobre-novembre 1969, p. 76 à 92.
14. Louis Nadeau, *La Cognée*, n° 14, 30 juin 1964, p. 3.
15. René Beaudin et Claude Marcil, « Il y a 10 ans, le FLQ », *Perspective — La Presse*, 16 juin 1973, p. 6.
16. Gérard Pelletier, op. cit., p. 87.
17. Louise Riel, op. cit., p. 81.
18. Jean Daniel, « Le prix des otages », *Le Nouvel Observateur*, du 26 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1970, p. 22.
19. Jacques Benjamin, Guy Bouthillier, Maurice Torelli, « Terrorisme au Québec », *Magazine Actualité*, novembre 1970, p. 37 à 42.

## CHAPITRE VII

## Profil des acteurs

Les organismes judiciaires de même que certains auteurs<sup>1</sup> accordant l'anonymat à certains terroristes, et n'ayant pas nous-même à notre portée les puissants moyens dont disposent les policiers, les informations que nous avons pu obtenir sont nécessairement très fragmentaires. Il nous a donc fallu confronter les données provenant de diverses sources pour en tirer des éléments dont nous pouvions assurer la crédibilité et creuser aussi notre propre mine à même la presse en général, des écrits et des notes biographiques<sup>2</sup>, nos rencontres avec les activistes et, enfin, la thèse de Gaspard Mokolo sur *La criminalité par idéologie politique au Québec*<sup>3</sup>.

Notons, au passage, que M. Mokolo arrête son analyse en 1968 ; de plus, il s'agit d'une étude qualitative beaucoup plus que quantitative, car elle n'analyse qu'un nombre limité de cas. Cependant, soulignons que la méthode du questionnaire et de l'entrevue en profondeur permet de tenir compte de la personnalité de chaque individu et de son statut social. Partant d'informations officielles obtenues de la Cour et du Service des libérations conditionnelles, M. Mokolo a procédé à des entrevues : sur une liste de 23 membres actifs du FLQ,